



# LA RENAISSANCE

## Procès-verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 2 décembre 2022 à Châlons-en-Champagne

Maison des Syndicats Jean Reyssier - Auditorium Fernand Pelloutier



Le co-président Yann Brousse ouvre la séance à 19h30 et remercie les différentes personnalités pour leur présence :

- Myriam Ricarde, *Conseillère régionale, représentante de Jean Rottner, Président du conseil régional Grand-Est*
- Floriana Paindavoine, *Adjointe chargée des Sports à la municipalité de Châlons-en-Champagne*
- Catherine Blaise, *Présidente de l'Office Municipal des Sports de Châlons-en-Champagne*
- Jean-Marc Chevalier, *Président du Groupement d'Employeurs PSL Marne et Co-président du comité départemental de gymnastique de la Marne*
- Bruno Fromentin, *Coprésident du comité départemental de gymnastique de la Marne et secrétaire du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne*
- Gwenaëlle Frappin, *Directrice de l'école Clovis Jacquiert de Châlons-en-Champagne*



Et présente les excuses des personnalités n'ayant pu être présentes :

- Jean Rottner, *Président du conseil régional Grand-Est*
- Jacques Jesson, *Président de Châlons-Agglomération*
- Benoist Apparu, *Maire de Châlons-en-Champagne*
- René Doucet, *Adjoint au maire délégué aux ressources humaines & Vice-président de Châlons-Agglomération*
- Christine Mailly-Guillemot, *Direction adjointe à la vie associative et sport de Châlons-en-Champagne*
- Stéphane Vilain, *Directeur général de la CMMA*
- Guillaume Renaudin, *Directeur du Groupement d'Employeurs PSL Marne.*



### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dans le cadre d'un travail sur les cotisations, il est apparu nécessaire de préciser que celles-ci consistent en une part dite de base et une autre dite spécifique, et d'amender en conséquence les statuts de l'association. Cette modification a été préalablement approuvée par le comité directeur du 8 novembre 2022.

Après lecture des articles et rappel des règles de vote (à la majorité des  $\frac{2}{3}$  des suffrages exprimés), l'approbation des statuts est soumise au vote de l'assemblée.

**Les statuts sont approuvés à l'unanimité des votants.**

Les modifications apportées, pour les mêmes raisons, à l'article 1 du règlement intérieur sont présentées à l'assemblée à titre informatif et ne requièrent pas de vote.





# LA RENAISSANCE

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### 1. Rapport moral de la Présidence

La Présidence (Yann Brousse) présente son rapport moral de la saison écoulée 2021/2022. La première partie de saison a encore été marquée par le COVID, en raison des restrictions liées au pass sanitaire (et à son contrôle) ainsi qu'à la vaccination. Les restrictions ont finalement été levées courant février 2022, nous permettant d'organiser deux compétitions et notre traditionnel gala de fin de saison.

Le nombre d'adhérents est reparti à la hausse, puisque le club a enregistré 380 licences. C'est encore inférieur à la situation d'avant COVID (saison 2018-2019), mais l'association est sur la bonne voie, en particulier en ce qui concerne les licenciés loisirs. Nous avons malheureusement enregistré une diminution de nos licenciés compétitifs. A nous de les faire revenir et d'en attirer de nouveaux.

Le club a à nouveau été attentif aux besoins en termes de matériels et de sécurité. Un praticable dynamique neuf a notamment été mis à la disposition de nos gymnastes en mars 2022 et de nombreux éléments du parc matériel ont été vérifiés et/ou changés. La Présidence tient à rappeler que l'ensemble du matériel appartient au club qui en assure donc la pérennité.

Aucune remarque n'est faite par l'assemblée. Le rapport moral est joint en annexe.

### 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 novembre 2021

Consultable au préalable sur le site internet du club, il n'est pas justifié d'en faire lecture à l'assemblée. Aucune remarque n'est faite par l'assemblée.

### 3. Présentation du rapport financier 2020-2021

Stéphanie Pierrel, trésorière de la Renaissance, et Boris Sauvage, expert-comptable de la société Xtremum, présentent le rapport financier de la saison 2021/2022. L'année comptable va du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.

La situation financière de l'association est saine. Le résultat net comptable de la saison fait apparaître un excédent de 4 430 € (40 814 € en 2020/2021), avec un résultat d'exploitation de -26 763 € (33 594 € en 2020/2021). S'y ajoutent un produit financier de 402 € (333 € en 2020/2021) et un résultat exceptionnel de 30 791 €.

L'ensemble des documents financiers est consultable sur le site internet de l'association.

### 4. Présentation du budget prévisionnel 2022/2023

Le budget prévisionnel, équilibré en charges et en dépenses, s'élève à 260 900 € pour la saison 2022/2023 (cf. annexe).





# LA RENAISSANCE

## 5. Présentation des cotisations 2023/2024

La Présidence présente les tableaux de cotisations pour la saison 2023/2024, caractérisés par la distinction, préalablement votée en assemblée générale extraordinaire, entre la licence, la cotisation de base et la cotisation spécifique. Il est à noter une augmentation de 55% (5.76 € à 8.96 €) du coût de l'assurance intégrée à la licence. Pour une cotisation totale, l'augmentation globale est de l'ordre de 10 €. Le coût passe par exemple de 180.20 € à 196.76 € pour les sections en babygym et Access Gym, de 190.20 € à 200.76 € en gymnastique libre ou encore de 263.20 € à 273.76 € pour des gymnastes compétitifs à deux séances hebdomadaires ou plus. Ces propositions ont été approuvées par le comité directeur du 8 novembre 2022.



## 6. Présentation des membres du comité directeur

Huit membres du comité sont arrivés en fin de mandat en 2022, sept d'entre eux ont souhaité se représenter pour une nouvelle mandature. Hélène Sentenac ne se représente pas. Aurélia Legroux, élue pour la mandature 2020-2024, quitte également le comité. Christian Laporte, père de gymnastes GAM, propose sa candidature pour intégrer le comité directeur.



## 7. Bilan technique 2021/2022 et Présentation de la saison 2022/2023

La responsable technique, Lydie Bassot, dresse le bilan de la saison qui aura été celle du retour vers la « normale ». Cette saison a permis à nos gymnastes de décrocher de nombreux podiums dans les différentes catégories et pratiques. Au niveau national, nous noterons la participation au Trophée Fédéral pour notre jeune équipe GAF 10-11 ans, une première qualification aux championnats de France GAF pour Chloé Antoine, une médaille de bronze en optionnel au saut aux championnats de France GAM pour Alix Minet, ainsi qu'un titre au Trophée Fédéral pour l'équipe 12 ans et plus. En aérobic, 11 gymnastes ont décroché 6 podiums dont une 3<sup>ème</sup> place aux championnats de France pour notre trio. Juliette Leblanc, seule gymnaste en catégorie Elite, a remporté une étape de coupe du monde avec le groupe France et s'est classée 3<sup>ème</sup> en solo en championnats de France.

Pour la section loisirs, nous avons pu maintenir nos séances toute la saison et reprendre les événements habituels : décoration de la salle, chocolats et brioche pour Noël, déguisement pour le carnaval, journée porte ouverte. Lors des Gym Folie's, une rencontre interne a été organisée juste avant le spectacle.

Le défi Cap'Gym a de nouveau été mis en place sur une semaine et toutes les classes de l'école élémentaire Clovis Jacquiert sont venues réaliser les défis proposés par nos entraîneurs.

Cette saison aura également été marquée par l'installation d'un tout nouveau praticable.

Côté formation : Diane Develotte a obtenu le niveau 1 de juge en GAF, Bastien Mirbel et Robin Sichère le niveau 1 de juge en GAM.





# LA RENAISSANCE

Depuis mi-août, le club a participé à différents événements, notamment à Châlons Plage, au forum des associations de Fagnières, au festival des sports de Carrefour. Nous avons organisé la venue des pompiers de Paris, dans le cadre du Téléthon. Ce fût une très belle expérience à laquelle certains gymnastes ont de plus pu participer.



Nous avons accueilli Mélissa Jacques, venue pour renforcer l'encadrement de nos groupes loisirs, ainsi que René le singe, notre nouvelle mascotte, que tous ont pu découvrir lors de la présentation des équipes. Le club remercie d'ailleurs Bernadette Séville pour la réalisation de cette magnifique mascotte.



Pour la saison 2022/2023, des gymnastes seront engagés en individuel et en équipe en GAF, GAM et aérobic. Nouveauté cette année pour les féminines avec une catégorie en Fédéral A régional.

Tout comme cela a été évoqué par la Présidence, l'encadrement est primordial et le club souhaite recruter un entraîneur GAF. Malheureusement, ce profil est extrêmement rare et très courtisé, en témoignent les nombreuses offres d'emploi disponibles dans la région Grand-Est. Lydie Bassot insiste à nouveau sur cette problématique du club.

---



L'assemblée générale est l'occasion de récompenser nos gymnastes, ce qui a été fait tout au long de la soirée. Un moment a aussi mis en valeur Jean-Marc Chevalier et Claude Wadel. En remerciements des nombreuses fonctions exercées au sein des différentes instances fédérales, régionales et départementales, la médaille d'or honorifique de la Fédération Française de Gymnastique leur a été remise.



## 8. Vote des résolutions

Arnaud Gouelle, secrétaire, fait procéder aux votes des résolutions, dont le détail suit.

*1<sup>ère</sup> résolution : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020/2021*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le Procès-Verbal de Assemblée Générale du 19 Novembre 2021.

Pour : 100 %



*2<sup>ème</sup> résolution : Approbation du rapport financier 2021/2022*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport de la mission de révision et de présentation des comptes par l'expert-comptable, approuve les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs « quitus » de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice et décharge au vérificateur aux comptes.

Pour : 100 %





# LA RENAISSANCE

## *3<sup>ème</sup> résolution : Report à nouveau*

En application des statuts et dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter la somme de 4 430 euros du résultat de l'exercice 2021-22 en report à nouveau.  
Pour : 100 %



## *4<sup>ème</sup> résolution : Approbation du budget prévisionnel 2022/2023*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le budget prévisionnel 2022-23 présenté par la Trésorière.  
Pour : 100 %



## *5<sup>ème</sup> résolution : Mise en cohérence du budget*

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Comité Directeur de procéder aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires à la mise en cohérence du budget par rapport aux attributions de subventions à venir au cours de l'exercice.  
Pour : 100 %

## *6<sup>ème</sup> résolution : Approbation des cotisations 2023/2024*



L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir pris connaissance, adopte le montant des cotisations 2023-24, approuvé par le Comité Directeur du 8 novembre 2022.  
Pour 100 %

## *7<sup>ème</sup> résolution : Election des membres du comité directeur*



Se présentent et sont élus pour un mandat 2022-2028 : Arnaud Antoine, Sylvain Arrouey, Elodie Calimet, Gautier Hourcade, Stéphanie Pierrel, Juliette Sichère, Claude Wadel. Christian Laporte est élu en remplacement d'Aurélia Legroux. Son mandat se terminera donc en 2024.  
Pour : 100 %



## *8<sup>ème</sup> résolution : Pouvoir aux porteurs de procès-verbal*

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des Procès-Verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.  
Pour : 100 %

## **9. Allocutions**

Allocution de Floriane Paindavoine, qui s'excuse au nom de la municipalité pour la baisse du chauffage dans le cadre du plan énergétique national. Elle annonce que le chauffage sera laissé à présent à 16°C.





# LA RENAISSANCE

Elle évoque la labélisation Terre de Jeux 2024 (vidéo projetée en début d'assemblée). Quatre sites sportifs châlonnais sont labélisés (salle d'escrime, de tir, piscine olympique, site d'athlétisme). Des animations sur le thème des Jeux Olympiques seront organisés jusqu'aux JO 2024, le club ne doit pas hésiter à proposer des actions à la mairie. Le village olympique sur la foire sera reconduit cette année. En outre, Mme Paindavoine souhaite à la Renaissance d'obtenir l'attribution de la compétition internationale U15 GAF et félicite tous les sportifs et bénévoles qui font vivre l'association, une des plus importantes de la ville de Châlons-en-Champagne (en nombre d'adhérents).



Allocution de Myriam Ricarde, conseillère régionale, qui souligne que le conseil régional Grand-Est est très investi pour les jeunes sportifs et qu'il ne faut pas hésiter à demander les subventions de la région.



Allocution de Catherine Blaise, pour l'Office Municipal des Sports, qui félicite le club pour les bons résultats des gymnastes et le travail des entraîneurs. Elle note un fort investissement de bénévoles et conseille de valoriser les bénévoles au sein du rapport financier, en tant que ressources.



Allocution de Bruno Fromentin, du comité départemental de gymnastique de la Marne, qui a apprécié la présentation des équipes. La formation des juges N1 en GAM, GAF et aérobic, assurée au niveau départemental, était gratuite cette année, ce qui a permis de former de nouveaux juges marnais. Il félicite le club pour la démarche QualiClub en cours, pour l'organisation des défis Cap'Gym, ainsi que pour la venue des pompiers de Paris, prestation remarquable, au profit du Téléthon.

A l'issue du traditionnel diaporama, l'assemblée générale ordinaire est close. La Présidence invite tous les participants au pot de l'amitié.



La Présidence

Le secrétaire



Florence Fatoux Doquet

Yann Brousse

Arnaud Gouelle

